Du Tenten à la Migaronne

Commune de Villespy *Timestriel : juin – juillet – août 2020*

N°22

Edito :

Notre dernier bulletin municipal est paru en août 2019.

Nous vous avions indiqué qu'en raison des élections municipales de 2020, il avait été décidé de suspendre la parution de ce bulletin, nous entrions en effet, à compter du 1er septembre 2019, dans une période de réserve électorale.

Les élections ont eu lieu. L'équipe municipale a été élue le 15 mars. Le conseil municipal devait être installé entre le 20 et le 22 mars. Cette installation a été reportée pour cause d'épidémie.

Pendant la période de confinement l'équipe municipale sortante, Madame le maire et ses adjoints, ont dû assurer la gestion des affaires courantes. Cette période a été compliquée, les informations et consignes officielles arrivant au jour le jour, en fonction de l'évolution de l'épidémie et des découvertes médicales.

Avec le déconfinement un nouveau souci s'est fait jour : l'organisation de la réouverture des écoles. Cette réouverture a été complexe à gérer par le regroupement pédagogique et les enseignantes.

La situation évoluant favorablement, le conseil municipal, élu le 15 mars, a été installé le 23 mai dernier, le maire et les adjoints ont pu être élus. C'est donc la nouvelle équipe municipale qui est maintenant en charge de la gestion de la commune (cf article suivant).

Nous venons tous de vivre un période confuse. Nous espérons que la parution de ce bulletin marquera le début du renouveau.

Le comité de rédaction

Mairie de Villespy
04 68 94 21 16
mairie.villespy@wanadoo.fr
Site : www.villespy.fr
lundi, jeudi, vendredi :
14h - 15h30
mardi : 17h30 - 19h

Agence postale communale
04 68 94 20 00
du lundi au vendredi :
9h - 12h
Samedi : 9h - 11h30

Ecoles
Villespy : 04 68 94 28 07
Carlipa : 04 68 94 24 33
Cenne-M : 04 68 94 23 61
SGEPI
Tél : 04 68 94 23 51
CCPLM
Tél : 04 68 76 69 40
CIAS
Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères
Ramassage mercredi matin

Boucherie Bareil
vendredi : 9h-12 ; 15h-19h
samedi : 9h-12h
Epicerie ambulante
jeudi après-midi
Laiterie EARL Moundy
jeudi matin
Pizza Hervé
jeudi soir : 06 24 92 27 63
Maraîcher
vendredi et samedi
9h-12h

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)

Nouveau conseil municipal

Comme indiqué dans l'édito, le nouveau conseil municipal est installé,
maire et adjoints sont élus depuis le 23 mai dernier.

Le conseil municipal dans son intégralité est à votre écoute.
Vos avis et suggestions seront étudiés, en respectant, en priorité, l'intérêt général.

Maryse LALA-LAFFONT,
maire

Monique HODENT, Abdelkader DERKAOUI, Jean-Marc FONTES,
adjoints

Guillaume FOURQUET, Annie PILLIERE-MEIGNOTTE, Raymonde BARDOU, Bruno BAREIL,
Pierre SELARIES, Céline GORIUS, Laura GAUTHIER
conseillers municipaux

Participation des élus aux commissions communales :
Madame le maire est membre d'office de toutes les commissions communales

FINANCES – BUDGET – ADMINISTATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES :
Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Monique HODENT, Bruno BAREIL, Pierre SELARIES

AIDE SOCIALE (CCAS) :
Céline GORIUS, Abdelkader DERKAOUI, Bruno BAREIL, Maryse LALA-LAFFONT

TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME - ACCESSIBILITE - SECURITE – BATIMENTS :
Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Guillaume FOURQUET, Pierre SELARIES, Monique HODENT

BULLETIN MUNICIPAL - COMMUNICATION INFORMATION :
Monique HODENT, Pierre SELARIES, Maryse LALA LAFFONT, Laura GAUTHIER,
Annie PILLIERE-MEIGNOTTE

CULTURE - VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIELLE - ACTIVITE SPORTIVE ET PAYSAGERE – PATRIMOINE :
Annie PILLIERE-MEIGNOTTE, Laura GAUTHIER, Abdelkader DERKAOUI, Bruno BAREIL,
Pierre SELARIES

Nous souhaiterions pouvoir vous faire parvenir régulièrement des informations concernant la commune. Envoyez-nous votre adresse mail.

Epidémie :

Nous avons tous vécu cette épidémie de covid avec plus ou moins de facilité, mais nous habitons une commune rurale et notre environnement a certainement adouci notre épreuve. Ayons une pensée pour ces pauvres citadins qui n'avaient que leur appartement et un morceau de trottoir comme perspective.

A Villespy, comme nous l'indiquons dans l'édito, l'installation du conseil municipal fraîchement élu n'a pu être effectif que le 23 mai et c'est donc l'ancien conseil qui a dû assumer la gestion de cette crise.

Suivant les consignes données par la Préfecture, les bureaux des services municipaux (mairie et poste) ont été fermés au public et le travail de l'employé communal a été réduit. Cela afin de protéger les employés et la population et qu'ainsi, aucune contamination ne puisse se propager, mais nos agents ont toujours été présents pour répondre à une situation requérant leur participation.

Globalement la population a bien respecté les consignes données par les autorités compétentes et il semble que nous ayons été épargnés de toute contamination. Lorsque nous arpentions les routes et chemins situés à moins d'un kilomètre de notre habitation pour prendre l'air, aucune voiture ne venait perturber notre promenade. Les plus anciens devaient se rappeler les années 50 où il ne passait pas plus d'un véhicule par heure.

Lorsqu'il a été question d'un début de déconfinement et d'une reprise progressive du travail, le problème du manque de masques étant encore bien présent, Madame le maire a fait appel aux bonnes volontés pour récupérer du tissu et certaines couturières Villespynoises se sont lancées dans la fabrication de masques, le but étant de fournir un masque réutilisable par habitant. Ce fut chose faite. Que tous ceux qui ont fourni la matière première et donné de leur temps pour réaliser cette opération soient remerciés.

La vie a repris, aujourd'hui, un cours presque normal. Soyons cependant encore attentifs pour que cette vie retrouvée puisse perdurer.

Quoi de neuf au village

Travaux terminés

Toiture de l'église : Les travaux de réfection de la toiture de l'église sont maintenant terminés.

Pont de Portoï : La réfection du pont de Portoï, réalisée par la CCPLM (Communauté de Communes) est également achevée.

Avant la période de confinement, plusieurs travaux d'amélioration d'économie d'énergie et d'esthétique ont été réalisés, en interne, par Philippe, notre employé communal. Qu'il soit ici remercié et félicité pour la qualité de ces réalisations qui permettent à la commune de s'embellir à moindre coût :
Aire de collecte des déchets de Villesplas et salle de l'aire de jeux.

Aire de collecte des déchets de Villesplas : Réalisé par l'employé communal, l'aménagement de cette aire de collecte est maintenant terminé. Nous n'attendons plus que l'enlèvement du compteur électrique, par le SYADEN, pour pouvoir y transporter la colonne de récupération du verre.

Salle de l'aire de jeux (dite salle des jeunes) : Les anciennes fenêtres ont été remplacées par des fenêtres double vitrage et les volets repeints.

Maintenant que cette salle a été rénovée à l'intérieur et à l'extérieur, espérons que les Villespynois veilleront à la restituer dans le même état après occupation.

Acquisitions

Un tracteur-tondeuse et un aspirateur à feuilles ont été achetés en début d'année.

Travaux en cours de réalisation

Aire de jeux : Le terrassement et l'engazonnement de l'aire de jeux sont terminés, le montage des jeux est en cours de réalisation. Dès que cette installation sera achevée et que la commission de sécurité sera venue contrôler la conformité des jeux, le terrain pourra être ouvert à la population.

Travaux prévus pour la fin de l'année

Sécurisation de la traversée de Villesplas : Le projet de sécurisation a été approuvé et les demandes de subventions ont été envoyées. Pour le moment l'Etat a donné son accord pour le versement d'une subvention (DETR) représentant 30% des dépenses. Nous sommes dans l'attente de la réponse aux demandes faites auprès du Conseil régional et du Conseil départemental pour pouvoir entamer les travaux.

Ecole : Pendant les vacances scolaires d'été, des volets roulants seront installés à deux fenêtres côté rue.

Appartement au-dessus de l'école : Suite au départ des locataires de l'appartement situé au-dessus de l'école, des dégradations ont été constatées. Bien que la caution ait été gardée, elle ne couvre pas les frais qui s'élèvent à 1 300 €.
Des travaux de rénovation vont donc avoir lieu, afin de pouvoir le relouer rapidement

Mur d'enceinte de l'atelier communal : Afin de sécuriser l'atelier communal, un mur va être érigé côté route de Lasbordes et un portail installé.

Masques

Comme nous l'avons indiqué précédemment, des couturières Villespynoises (et voisines) ont fabriqué, à la demande de la commune, des masques pour pouvoir équiper la population au moment du déconfinement. Ces masques, lavables et réutilisables, ont été réalisés selon les normes AFNOR. Nous tenons à remercier vivement Mesdames Pierrette Burgun, Stéphanie Fargeas (et sa famille), Karine Serrat, Mathilda Porterie et Nadine Eveillé pour leur travail et le temps qu'elles ont consacré à la collectivité.

Masques (suite)

Nous vous avons distribué, il y a quelques semaines ou quelques jours, des masques en tissu, confectionnés par nos couturières.

Dans un même temps, la Région, le Département, la communauté de communes avaient cofinancé l'achat de masques réutilisables.

Ces masques viennent d'arriver.

Ils seront mis à votre disposition, gratuitement, à l'Agence Postale Communale de Villespy, à compter du lundi 22 juin 2020, à raison d'un par personne (ouverture de l'Agence le matin).

Nous vous rappelons que les gestes barrières sont toujours la meilleure façon de vous protéger et de protéger les autres.

Inondations du 11 mai 2020

Suite aux inondations du 11 mai dernier et aux dégâts qu'elles ont occasionnés, une demande de reconnaissance de "l'état de catastrophe naturelle" a été envoyée en Préfecture pour la commune.

Si cet "état de catastrophe naturelle" était reconnu, un délai de dix jours serait accordé pour faire la déclaration de sinistre auprès des assurances.

Incivilités

Fontaine place de l'école : Un Villespynois, "artiste peintre amateur", a entrepris de "repeindre" la fontaine place de l'école.

Celui-ci n'ayant pas signé son forfait l'employé communal a passé plusieurs heures à réparer les dégâts.

Stationnement abusif de véhicules : Actuellement, au moins neuf véhicules sont en stationnement abusif sur le domaine public de la commune, sans assurance, sans contrôle technique.

Des courriers ont été expédiés aux propriétaires pour qu'ils mettent fin à cette occupation illégale et dangereuse et également libérer des places de stationnement.

Normalement, si la parole donnée est respectée, aux alentours du 17 juin, cinq véhicules devraient être évacués.

Nous espérons que les quatre autres suivront le même chemin.

Si ce problème ne se résolvait pas rapidement, la commune pourrait faire enlever et détruire les voitures en infraction, à ses frais, et poursuivre les propriétaires pour leur faire payer cet enlèvement et cette destruction.

Fête locale annulée

Vous devez tous vous douter, qu'en raison de l'épidémie de covid, il n'a pas été possible de maintenir l'organisation de la fête locale cette année.
Nous avons dû dénoncer les contrats établis avec les bandas et reporter à une date ultérieure la projection du film prévu pour animer la soirée du vendredi soir.

Nous espérons très rapidement pouvoir nous retrouver autour d'un film, autour d'un repas, en un mot, pouvoir à nouveau participer à une rencontre conviviale.

Etat Civil

Naissance :
Malhon LEVAVASSEUR. né le 2 mars 2020, fils d'Enzo LEVAVASSEUR et de Marion DECOCKER

Mariage :
Kévin BOMBAIL et Maëva PLISSONNEAU, le 19 octobre 2019

Décès :
Honorine VACQUIER, épouse LOCQUENEUX, le 11 janvier 2020

ACCA

L'ACCA de Villespy fait partie du réseau lièvre, ce qui implique l'analyse du cristallin de chaque animal abattu afin de permettre, après cette analyse, de déterminer avec précision la proportion de jeunes lièvres prélevés et de déterminer le succès de la reproduction.

L'ACCA a fait par ailleurs l'acquisition de clôtures, pour un montant de 207 €, qui, une fois installées, serviront à protéger les cultures de nos agriculteurs des dégâts éventuels que pourraient occasionner le gibier.

N'oublions pas que la nature est notre patrimoine commun. Patrimoine d'autant plus précieux pour

ceux qui n'ont pas d'autres biens. La préserver est notre affaire à tous. Tout le monde doit y trouver sa place.

Bar associatif "Aux Canelles"

Un bar-café associatif va ouvrir à Villespy

A l'initiative de six Villespynois (Agnès Deveyer, Emilie Marshall, Douglas Marshall, Pierre Brasseur, Franck Cessy et Laura Gauthier) un bar-café associatif devrait ouvrir à Villespy fin juin.

Cette association reprendra l'organisation des festivités assurée auparavant par le comité des fêtes. Elle a pour but de faire participer les habitants à l'animation et au développement du lien social dans le village et de ses environs.

C'est à la salle des fêtes que le bar ouvrira, dans un premier temps les jeudis de 18h30 à 21h30, profitant de la présence de Hervé Pizza. Plusieurs tables seront mises à la disposition de toutes et de tous pour manger, discuter, échanger…

Il faudra ***être adhérent pour consommer les boissons proposées par le bar !*** (loi 1901 sur les associations). Bien entendu, pas pour déguster les pizzas. Le bar vous proposera des bières, des vins (au verre) et des boissons non-alcoolisées entre 1€ et 3€.

Le bar-café associatif a pour nom « Aux Canelles ». C'est une association loi 1901. Vous n'êtes pas client mais adhérent participant.

Deux types d'adhésion vous seront proposés :
1€ pour la soirée (personnes de passage) ou 10€ pour l'année entière (au 1er février).
Pour 2020, l'adhésion annuelle s'élèvera à **5€**.

Nous tenons à remercier nos voisins de Cenne Monestiés et plus précisément l'association du Bar Communal qui nous a conseillés et épaulés durant cette création.

Nous espérons vous voir nombreux lors de la soirée d'ouverture prévue le 25 juin 2020.
Première boisson offerte aux adhérents le jour de l'ouverture.

Le Tennis de Table Villespynois

Nous vous informons que l'association "la Petite Plume Villespynoise" va reprendre ses activités très prochainement sous un autre nom.
Elle deviendra "le Tennis de Table Villespynois".
Cette association sera consacrée exclusivement à la pratique du tennis de table.

Les déclarations de changements de l'association n'ont pas encore été faites auprès des services de la Préfecture, mais nous profitons de ce bulletin municipal pour vous en parler dès à présent.

Dès que la date de reprise des activités sera connue nous vous en informerons
Nous espérons que vous serez très nombreux à vous joindre à nous.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter
Le Président Nagibe Hamri.
Tél : 04 68 23 86 17 Ou : 06 64 90 06 50
Mail ping03-11@hotmail.fr

Caminam

Depuis le mois de mars, toute activité de Caminam a été interrompue et ce jusqu'en septembre. A la fin de l'été, au vu de la situation sanitaire à ce moment-là, un calendrier pour le premier trimestre de la saison 2020-2021 sera établi par le bureau. Il sera consultable sur notre site.

http://caminam.wordpress.com

Carvicen

Après deux ans de sommeil, l'association de parents d'élèves du RPI a été relancée. Plusieurs actions ont été menées au cours de cette année scolaire :

- Une vente de sapin de Noël
- Le loto des écoles le 8 mars
- Une distribution de clé USB en fin d'année aux élèves de CM2

CARVICEN tient à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont déplacés ou qui ont participé, de près ou de loin, à la réussite du loto.

Malheureusement le contexte de la crise sanitaire n'a pas permis à l'association de mener à bien ses autres projets pour cette année scolaire, en particulier la traditionnelle kermesse de fin d'année.

CARVICEN donne rendez-vous le 28 septembre à 18h30, à la salle dite des jeunes de Villespy, aux parents qui souhaitent s'investir (même un tout petit peu !), partager leurs idées et mettre en place de nouveaux projets au profit des enfants.

Contact : carvicen@outlook.fr

Jeux

Sudoku adulte

2	4		6		7		3	
	3						7	
		1		5		2		4
4				3				
	9					6	1	
				1	6			5
9		2		4		1		
	8	3						
			8		5			3

Sudoku enfant

4		2	
	2		3

Solution sudoku adulte

2	4	9	6	8	7	5	3	1
5	3	8	1	2	4	9	7	6
6	7	1	3	5	9	2	8	4
4	1	6	5	3	2	8	9	7
3	9	5	4	7	8	6	1	2
8	2	7	9	1	6	3	4	5
9	5	2	7	4	3	1	6	8
7	8	3	2	6	1	4	5	9
1	6	4	8	9	5	7	2	3

Solution sudoku enfant

4	3	2	1
2	1	3	4
3	4	1	2
1	2	4	3

Le coin des gourmands :

La tarte sèche

Il fut un temps où deux boulangers, celui de Carlipa et celui de Lasbordes, vendaient, lors de tournées avec leur fourgon, le pain dans le village. Certains jours, ces boulangers proposaient également des gâteaux et en particulier des tartes feuilletées ou des tartes sèches.

Je vous propose la recette de la tarte sèche, dite aussi tarte fine.

Ingrédients : 4 œufs, 450 grammes de farine, 80 grammes de beurre, 3 à 4 cuillères à soupe de fleur d'oranger.

Préparation : Mélanger les œufs en omelette, ajouter la farine, le beurre fondu, l'eau de fleur d'oranger, remuer jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Etaler la pâte à l'aide d'un rouleau, le plus finement possible en lui donnant une forme ovale. La placer sur un papier sulfurisé sur la plaque du four. Mouillez le dessus de la pâte avec de l'eau, saupoudrez de sucre fin, bien réparti.

Laissez cuire de 15 à 20 minutes dans un four à 200 degrés.

Et maintenant dégustez. Bon appétit.

Michèle Bastide

Villespy… Toute une Histoire !

Nos ancêtres les potiers

Cet article comporte trois parties, chacune publiée dans un numéro différent du bulletin : le site – les productions – autre lieu à proximité.

1/3 – Le Site

Il se trouve un endroit, en bordure du ruisseau de Migaronne qui enserre notre village dans sa boucle paresseuse, appelé le Téoulet. Ce mot, directement issu de l'occitan, ne parlera sûrement qu'aux plus anciens d'entre nous. Il est forgé à partir du mot « téulé » [prononcer : « téoulé »] qui signifie « tuile ». En effet, lorsqu'il était encore possible de se promener le long de ce ruisseau, arrivé en ce lieu, dans le champ alors fraîchement labouré, nous voyions affleurer un nombre considérable de

tessons de poterie évoquant effectivement des morceaux de tuiles identiques à celles recouvrant encore les toitures de nos maisons. Les plus chanceux y trouvaient même des « tegulae », tuiles plates romaines, car « romaines » elles l'étaient effectivement. Confectionnées dans l'argile abondant à proximité et cuites dans les fours des potiers qui s'activaient en cet endroit, avec de l'eau à portée de main, puisée dans le ruisseau de Migaronne, et le bois coupé

dans la « sylva retonda ». La forêt ronde, la plus importante de la région, où sera bâtie bien plus tard, au 13e siècle, la bastide de Cenne, au détriment d'une partie du terroir de Villespy.
Ce site qui devait s'étendre sur 1ha environ, fut exploré, de 1996 à 2007, par Paul Mas et Michel Passelac, archéologue du CNRS à l'origine du musée de Bram où se trouvent exposés, parmi bien d'autres, quelques vestiges des nombreuses découvertes faites à Villespy. L'implantation de ces ateliers remonterait au Haut Empire, soit vers l'An -30 de notre ère au temps de l'empereur Auguste. Les prospecteurs ont pu y relever l'emplacement précis d'un four et d'un dépotoir à proximité où l'on se débarrassait des cuissons défectueuses, la prospection aérienne a révélé par ailleurs la présence d'un autre four, d'autres ne sont pas à exclure.

(à suivre)

(J-P Barès - 2020)

Al perron de l'ostal :

Amb lo retorn dels bèls jorns e de la calor, i a un aucèl plan conegut dins nòstre Mièjgjorn que tòrna el tanben cada annada. Fidèla de nòstras granjas o teulats, l'ironda nos anoncia la doçor e l'estiu. Pr'aquò avèm causit de vos far descubrir aquela poësia d'Enric Mouly, plan de sason !

Avec le retour des beaux jours et de la chaleur, il y a un oiseau bien connu dans notre Midi qui revient lui aussi chaque année. Fidèle de nos granges ou toitures, l'hirondelle nous annonce la douceur et l'été. C'est pour cela que nous avons choisi de vous faire découvrir cette poésie d'Henri Mouly, bien de saison !

L'irondèla

Es que me diràs, irondèla
Que sièis meses, aicí cada an,
Tant aluserpida e fidèla,
Tòrnas a ton nis en cantant,

Cossí fas, tu, tant pichonèla,
Per sautar la mar en volant.
Jorn e nuèit, sens cap de candèla,
Ni de carta te dirijant ?

E tornar trapar la teulada
De la granjòta o del castèl
Ont nasquères, auclonèl ?

Enric MOULY

L'hirondelle

Est-ce que tu me diras, hirondelle
Qui six mois, ici chaque année,
Si vive et fidèle,
Reviens à ton nid en chantant,

Comment fais-tu, toi, si petite
Pour sauter la mer en volant.
Jour et nuit, sans aucune chandelle,
Ni de carte te dirigeant ?

Et retrouver la toiture
De la grange ou du château,
Où tu naquis, petit oiseau ?

Henri MOULY

Henri MOULY est né en 1896 et mort en 1981 dans l'Aveyron. Fils de paysans il exerça sa profession d'instituteur pendant quinze ans, ce qui permet de comprendre son attachement à ce monde terrien et à sa langue. Ecrivain, poète et auteur de petites pièces de théâtre, a été toute sa vie un fervent défenseur de la langue occitane, son roman, « E la barta floriguèt » est considéré comme un des meilleurs livres écrits en occitan. Fondateur du « Grelh Roergàs », il a été membre de l'Académie des Jeux Floraux, vice-président de l'Ecole d'Occitanie et majoral du Félibrige.

Le comité de rédaction :
Jean-Pierre Barès, Karine Derkaoui, Maryse Lala-Laffont, Monique Hodent, Pierre Sélariès, Annie Pillière-Meignotte, Laura Gauthier